

MAIRIE

DE

SAINT-AY

Tél. : 02 38 88 44 44
 Fax : 02 38 88 82 14
<http://www.ville-saint-ay.fr>



Commune du site inscrit



DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Article 625 à 631 de « l'Instruction Générale relative à l'Etat Civil » du 15 janvier 1975.
 (Décret du 15 mai 1974, arrêté du 16 mai 1974)

Je soussigné(e) (1) _____

Domicilié(e) à _____

Nature du livret

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille (2) :

- d'époux
- de mère naturelle ou adoptive
- de père naturel ou adoptif
- commun des père et mère naturels (3)

Motif de la demande

Pour le motif suivant (2) :

- perte, vol ou destruction du premier livret. (Art. 15)
- changement dans la filiation ou dans le nom et prénoms des personnes qui figurent au livret. (Art. 16)
- époux dépourvu du livret. (Art. 14)

Je motive ma demande par les considérations suivantes (4) _____

Conditions de délivrance

Je sollicite la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630 de l'I.G. de l'état civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente.

La mise à jour à jour de mon livret

Mon ou mes enfants

Divorce

Décès

Autre mention : _____

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et au verso sont exacts.

A _____, le _____

Signature,

(1) Noms en lettres capitales et prénoms.

(2) Cocher d'une croix.

(3) Dans ce cas la demande doit être introduite conjointement par le père et la mère (Art. 622 et 631 de l'I.G.)

(4) Préciser les motifs de la demande.

**QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE
D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE.**

Bien vouloir inscrire les extraits des actes dressés en votre commune et faire suivre aux différentes mairies concernées. La dernière mairie est invitée à retourner le livret ainsi que la présente note à la Mairie de domiciliation du demandeur.

Mariage contracté à la Mairie _____

le _____

ENTRE

Nom (1) _____

Nom (1) _____

Prénoms _____

Prénoms _____

(2) _____

(2) _____

(3) _____

ENFANTS

1) Prénoms _____

2) Prénoms _____

Né(e) le _____

Né(e) le _____

à _____

à _____

(2) _____

(2) _____

3) Prénoms _____

4) Prénoms _____

Né(e) le _____

Né(e) le _____

à _____

à _____

(2) _____

(2) _____

5) Prénoms _____

6) Prénoms _____

Né(e) le _____

Né(e) le _____

à _____

à _____

(2) _____

(2) _____

7) Prénoms _____

8) Prénoms _____

Né(e) le _____

Né(e) le _____

à _____

à _____

(2) _____

(2) _____

Nota : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que de la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

(1) Nom en lettres capitales.

(2) Mentionner le cas échéants

(3) Préciser le cas échéant, la date du divorce ou de la séparation de corps.